



LES ECHOS



ZOOM SUR EN PAGE 2 ET 3



⊙ Les jeunes ont du talent ...

EDITO

Le 11 novembre 2018, nous célébrons le Centenaire de l'Armistice de la Guerre de 14-18. A cette occasion nous honorerons la mémoire des millions de poilus sacrifiés lors de combats souvent qualifiés de «boucherie». Nous devons également réfléchir aux causes qui sont à l'origine de cet horrible conflit pour espérer que les générations actuelles et futures ne créent pas les conditions favorables au retour d'une guerre au sein de l'Europe. La vigilance est donc de mise face à la résurgence du nationalisme au sein même des démocraties européennes, encouragée par les Etats-Unis ou la Russie, deux états dirigés par des apprentis sorciers, pour qui la paix sur la planète n'est pas une priorité. Nous aurons tous ce 11 novembre, une pensée pour nos aïeuls héros mais surtout victimes de cette abominable guerre. Nous serions bien avisés d'avoir une pensée pour eux lors des élections européennes en mai 2019.

Pierre GOUBET,
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost



VIE MUNICIPALE PAGES 4 à 6

- ⊙ Retour sur le dernier conseil municipal
- ⊙ Le téléthon
- ⊙ La Commémoration de l'Armistice
- ⊙ Le Conseil de cantine
- ⊙ CCAS - Mois sans tabac
- ⊙ CCAS - Cours de français
- ⊙ La Police Municipale
- ⊙ Les travaux
- ⊙ Nécrologie

VIE ASSOCIATIVE PAGES 6 à 9

- ⊙ ARTEMIS
- ⊙ Ain Sud Foot
- ⊙ Club Amitié Loisirs
- ⊙ Saint-Maurice Tennis
- ⊙ CT Dombes
- ⊙ Sou des écoles
- ⊙ Twirling bâton

VIE PRATIQUE PAGES 9 à 10

- ⊙ ADIL ALEC
- ⊙ Expo vente Club Amitié Loisirs
- ⊙ Concert de l'Académie de Musique et Danse
- ⊙ Campagne d'hiver des restos du coeur
- ⊙ Aide à domicile
- ⊙ Agenda - Etat Civil - Permanences

LES JEUNES ONT DU TALENT

BMX

Noémie Chelmis, 6 ans, dans sa 3ème année de BMX, devient championne de l'Ain et accroche une qualification au trophée de France qui s'est déroulé en Alsace. Camille Chelmis, 9 ans, dans sa 4ème année de BMX, devient vice-championne de l'Ain, 3ème en régionale Auvergne Rhône Alpes, a participé en quart de finale au trophée de France et décroche une qualification au championnat d'Europe et du monde. Elle a participé seulement au championnat d'Europe où elle reste en manche.



FOOTBALL

En football, le club a instauré un challenge qui récompense les qualités du joueur en matière d'assiduité, de sérieux, de politesse, de respect des éducateurs et du matériel.

En catégorie U11, Loris HOXHA se voit remettre le 1er prix. En catégorie U13, Karl GOSTANIAN reçoit le 1er prix.



SAVATE BOXE FRANÇAISE

Deux athlètes accédaient au championnat de France. Ruben Rotunno termine champion de France minime dans la catégorie M39, il pratique la boxe depuis 8 ans ; Amyne Cheniou se classe 5ème en catégorie minime M60, lui est boxeur depuis seulement 2 ans.



SPORT BOULES



Hugo et Yanis, jeunes boulistes de l'OBSM sont en haut de l'affiche au Master Jeunes. Hugo s'impose en finale, Yanis est classé 3ème. En tir de précision et progressif au championnat de France à Coulommiers : Yanis est en demi finale, Hugo en finale médaille d'argent. Au championnat de France en doublette à Chalamont Yanis et Hugo sont en quart de finale. Au Championnat de France en triplette à Aurillac : Justine Paccaud, Kevin Rubat, Hugo Fontaine et Yanis Paccaud sont en 1/2 finale.

TENNIS

Paul Peyrieux, Jonah Natali et Kevin Bellintani ont participé à la finale des championnats de l'Ain des 13/14 ans, ils sont vice-champions de l'Ain.



VOLLEY

De jeunes volleyeurs de Saint Maurice Côtère Volley se distinguent: L'équipe de SMCV 2 M13 masculine est vainqueur de la coupe de l'Ain (en photo) ; l'équipe SMCV M13 féminine est vice-championne de l'Ain ; l'équipe SMCV M15 féminine est championne de l'Ain.



DE JEUNES INVENTEURS...

Avec leur imprimante Braille ils ont tapé dans l'œil du jury : Fin mai, Bastien, Léo-Niels, Thomas et Lisa, de terminale scientifique du lycée de la Côtère ont présenté leur « Eye Print », imprimante Braille à usage individuel au concours C'Génial à la cité de l'Espace à Toulouse. Ils ont reçu le premier prix, ce qui leur permet de représenter la France au concours européen de sciences (EUCYS). Depuis, ils ont également reçu deux prix au concours « Faites de la Science » à Corte. Cette machine coûte dix fois moins cher à fabriquer qu'une machine industrielle ; un particulier pourrait s'équiper pour seulement 300€. Ils ont travaillé avec beaucoup d'autonomie, allant jusqu'à fabriquer cette imprimante dans le garage de leurs parents.



FELICITATIONS A TOUS CES JEUNES TALENTS !

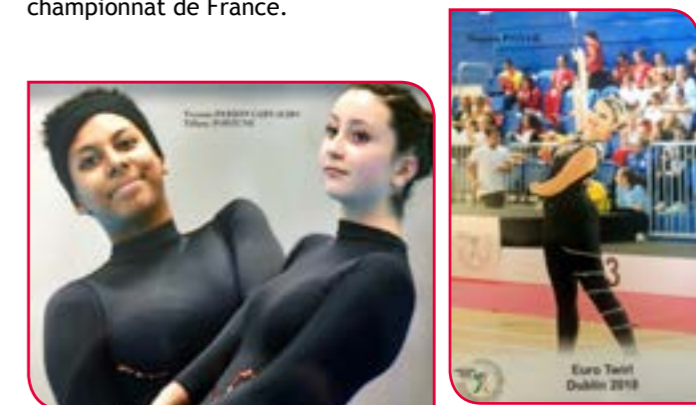
JEUNES SAPEURS POMPIERS

Dans les épreuves athlétiques départementales, nos athlètes se sont hissés sur la plus haute marche du podium. En grimper de corde : Raphaël CABOS médaille d'Or junior ; Oxane KUNTZER médaille d'Or minime filles ; Manuel LOURENCO médaille d'Or minime garçons. En lancer de poids : Nassim ZERROUG médaille d'Or cadet. Dans les épreuves athlétiques nationales de grimper de corde, Manuel Lourenco se classe 3ème. Dans les épreuves de meilleure manœuvre incendie départementales, notre équipe se classe 2ème, ce qui lui ouvre la porte aux compétitions nationales, où elle se classe 3ème.



TWIRLING BATON

De beaux résultats au Twirling Bâton : Sharon POYOL en solo en catégorie adulte niveau B, finaliste de la coupe d'Europe en Irlande. Victoria PERRIN CARVALHO et Tiffany FORTUNE en duo national 3, 1/2 finaliste en championnat de France. Fanny RUIZ et Éléonore CADILLON en duo national 3, 1/2 finalistes en championnat de France.



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2018

1. Désignation du secrétaire de séance.

Le conseil municipal désigne M. Serge MARTIN comme secrétaire de séance.

2. Approbation procès-verbal du 5 juillet 2018.

M. le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le procès-verbal de la séance du 5 juillet 2018.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Décisions prises par le Maire par délégation.

M. le Maire rend compte publiquement des décisions prises par délégation du conseil municipal.

La délibération n'est pas soumise au vote.

4. AFFAIRES GENERALES.**4.1 Rapport de gestion pour l'année 2017 sur l'activité et les résultats de la SEMCODA.**

M. le maire présente le rapport de gestion de l'année 2017. Celui-ci ne soulève ni remarque ni question.

La délibération n'est pas soumise au vote.

4.2 Rapport de gestion pour l'année 2017 sur l'activité et les résultats de la SEGAPAL.

M. le Maire présente le rapport de gestion de l'année 2017.

La délibération n'est pas soumise au vote.

Intervention de R. TURGIS.

5. FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE.**5.1 Recours à la centrale d'achat UGAP pour les besoins en gaz naturel de la commune.**

M. le Maire rappelle que le marché arrivant à échéance le 30 juin 2019, il convient de délibérer à nouveau.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5.2 Cession à titre onéreux d'un véhicule des Services Techniques Municipaux.

M. le Maire informe que le véhicule de marque RENAULT, modèle KANGOO, utilisé par les agents des Services Techniques Municipaux, est vieillissant et qu'il est judicieux de procéder à son remplacement. Le conseil municipal autorise M. le Maire à procéder à la cession du véhicule pour un montant de 100 €. La délibération est adoptée à l'unanimité.

5.3 Cession à titre onéreux des véhicules de Police Municipale.

M. le Maire rappelle qu'un véhicule de remplacement destiné à la Police Municipale a été prévu au budget principal de 2018 et acheté pendant l'été. L'assemblée valide la cession à titre onéreux de l'ancien véhicule du service à la commune de Tramoyes pour un montant de 2600.00€. Par ailleurs, elle autorise M. le Maire à procéder à la cession à titre onéreux des deux motos dont le service n'a plus l'usage. Ces deux derniers véhicules seront cédés à une commune intéressée ou mis aux enchères sur le site Agorastore, site des collectivités, entreprises et organismes publics.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5.4 Décision modificative n° 4 - Budget principal.

M. BRUGNOT détaille les lignes de la décision modificative n° 4.

La délibération est adoptée à la majorité de 17 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions.

Intervention de R. RESTA.

6. RESSOURCES HUMAINES.**Recours au service missions temporaires territoriales du CDG01**

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain propose une prestation de mise à disposition de personnel dans le cadre de missions temporaires. Ces agents peuvent être mis à la disposition des collectivités affiliées.

Considérant que la collectivité doit, dans certains cas, faire face rapidement à des remplacements d'agents titulaires indisponibles ou à un accroissement temporaire d'activité et en vu d'assurer la continuité du service, le conseil municipal décide d'adhérer au service facultatif de Missions Temporaires et autorise M. le Maire à conclure et à signer la convention type à partir de laquelle les demandes de mise à disposition de personnel à titre onéreux pourront être adressées au CDG01.

La délibération est adoptée à la majorité de 20 voix pour et 2 abstentions.

7. URBANISME**7.1 Rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité des services de l'eau**

Le rapporteur présente le rapport de gestion de l'année 2017. Le conseil municipal en prend acte.

La délibération n'est pas soumise au vote.

7.2 Création de servitudes d'accès et de tréfonds au profit de la maison communal sise 17, chemin de Thil.

Afin de régulariser les servitudes de tréfonds et de passage, l'assemblée délibérante autorise M. le Maire et Madame l'adjointe à l'Urbanisme, à signer les actes relatifs à ces servitudes sur les parcelles cadastrées AH 132, 136 et 305 au profit de la maison communale sise 17, Chemin de Thil (AH 289p). Les frais seront pris en charge par la commune. Les élus acceptent le déclassement de la parcelle cadastrée AH 289p du domaine public.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

8. ENFANCE JEUNESSE.**8.1 Subvention de fonctionnement au bénéfice de la MJC de Montluel et du centre social CESAM dans le cadre du Contrat de Veille Active.**

M. le Maire explique que la commune participe chaque année au financement d'actions mises en place dans le cadre du Contrat de Veille Active porté par la CCMP. La commune s'est engagée à participer financièrement au soutien de deux actions :

- La Plateforme Jeunesse, dispositif porté par la MJC de Montluel.
- Un lieu ressource parents, mis en place par le Centre Social CESAM.

Le conseil municipal décide d'attribuer au titre de l'année 2018 une subvention de fonctionnement 1 700 € à la MJC de Montluel et une autre de 1 000 € au centre social CESAM.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

8.2 Convention de partenariat et de financement avec l'association Côtière Handball.

Dans le cadre de la mise en place des activités périscolaires et extrascolaires, le club de handball de la Côtère propose de mettre à disposition de la Mairie le personnel salarié de l'association contre une indemnisation. La convention permet à la commune de prendre en charge plusieurs salariés du club. Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer ladite convention.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

9. Questions des conseillers et informations diverses.

Sans objet.

La séance est levée à 22h30.

Prochain conseil : Jeudi 15 novembre 2018

Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible sur le site internet de la commune. Vous pouvez également vous le procurer sur simple demande en mairie.

ARTEMIS

ACTIVITES SPORTIVES

La rentrée sportive à ARTEMIS a rencontré un vif succès. Nous travaillons sur la mise en place de nouveaux créneaux après les vacances scolaires pour ceux qui n'ont pas pu s'inscrire. Renseignements à l'accueil.

LA SAISON DES SPECTACLES

Le vendredi 23 Novembre 2018 à 20h30 venez assister à la soirée café-théâtre « Y » de Karim Duval. Hyperconnectés, les « Y » sont des « digital natives » fluctuant entre prise de conscience écologique et accomplissement au travail. Quête de soi, de sens et de fun ? - du stand up de haut vol - Vous l'avez découvert à Artémis il y a deux ans avec « Melting Pot ». C'était son premier spectacle : plus de 1000 représentations en France. Karim a plaqué sa vie de cadre bankable à Sofia-Antipolis pour vivre sa passion : le rire. Tour à tour drôle, cynique, bourré d'autodérision son one man show a déjà ses personnages culte de la prof de yoga au start-uppeur en galère. Les réservations* de la saison culturelle ARTEMIS 2018/2019 sont ouvertes. Venez réserver vos places à l'accueil d'ARTEMIS.

*(Validées dès réception du paiement)



FETE DE LA SOUPE

ARTEMIS et le Club Amitié Loisirs vous remercient d'avoir cuisiné et dégusté des soupes avec nous lors de la fête de la soupe du 12 octobre. N'hésitez pas à récupérer toutes les recettes sur notre site internet.

MATINEE SANTE



L'automne est une période de changement, pour le corps, l'esprit... Venez prendre un moment d'échanges mercredi 21 novembre à partir de 9h30 au centre social CESAM (Antenne du Centre-ville) à Miribel. Au programme de cette matinée : accès au droit, naturopathie, test de vision... Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

PARENTS D'UN ENFANT DIFFERENT

Nous sommes des parents, nous avons un enfant différent et nous avons envie de rencontrer d'autres parents pour :

1. Échanger
2. Poser vos questions
3. Vos coups de gueule
4. Passer un bon moment

Venez les rencontrer les lundis 12/11 de 9h00 à 11h00, 19/11 de 14h00 à 16h00 et jeudi 29/11 de 20h00 à 22h00 à Artémis avec le soutien de l'association « La souris verte ».

AIN SUD FOOT

FEMINIENS



Dans le cadre du développement du Football et de la coupe du monde féminine 2019 en France, les équipes U9, U11 et U13 du district de l'Ain de Football ont participé le samedi 13 Octobre à un plateau exclusivement féminin au stade du Forum

des sports à SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST. 8 équipes U9, 4 équipes U11 et 3 équipes U13 étaient présentes soit environ 130 joueuses, parmi elles une équipe U9 et une équipe U11 d'Ain Sud Foot. Ain Sud Foot recrute pour sa section féminine des joueuses nées entre 2012 et 2006. Pour plus de renseignements contacter Franck GRAVA au 06.59.23.28.64

U 13

Les U13/1 entraînés par Pauline RUBAT se sont qualifiés pour le second tour de la coupe départementale en battant les équipes de St Denis les Bourg et de Bords de Veyle sur les scores de 5 à 0 et de 7 à 0. Nous leur souhaitons bonne chance pour la suite de cette compétition.



AIN SUD FOOT AUX FORUMS DES ASSOCIATIONS

Le club d'Ain Sud Foot était présent lors des Forums des associations de St-Maurice-de-Beynost et de Beynost... Comme chaque année, au mois de Septembre chaque commune organise son FORUM DES ASSOCIATIONS afin que chaque association puisse faire découvrir son activité et que les adhérents puissent prendre leur licence. Bruno TRIAY participait à celui de St-Maurice-de-Beynost et Gilles DESMARIS et Thierry DUPRE officiaient au Mas du Roux à Beynost. Merci aux 3 dirigeants d'avoir tenu le stand et participé à la présentation vidéo du club.

AIN SUD FOOT AU FORUM

10 novembre 18 heures : Ain Sud Foot 1 reçoit Chambéry
11 novembre 14 heures 30 : Ain Sud Foot 2 reçoit Bourgoin 2
25 novembre 14 heures 30 : Ain Sud Foot 2 reçoit Pontcharra
1er décembre 18 heures : Ain Sud Foot 1 reçoit Limonest

U 15

Comme chaque année, 11 joueurs de la catégorie U15 (2004) ont participé au challenge ORANGE à la mi-temps du match de Ligue 1 OL / NANTES. Ils étaient encadrés par Stéphane PAILLET et Jonathan CLIN éducateurs de la catégorie. Ils ont également fait porte-drapeaux lors de la présentation des équipes et ont remporté un ensemble maillot, short et chaussettes.

CLUB AMITIE LOISIRS

Jeudi 4 octobre : la visite du musée des Beaux-Arts était une réussite, 14 personnes se retrouvaient au départ du bus 171 pour découvrir des chefs d'œuvre de l'Égypte ancienne, la Grèce antique, la Rome antique et de magnifiques tableaux. Vendredi 19 octobre 13 heures 30, le concours de coinche à la salle des fêtes, ouvert à tous, rassemblait 28 doublettes, les gagnants se voyaient remettre chacun un gigot. Dans les prochaines semaines, le club propose : Jeudi 15 novembre midi: repas beaujolais nouveau au club. Dimanche 25 novembre : vente annuelle à la salle des fêtes de 10 heures à 17 heures, venez nombreux, c'est une rencontre conviviale avec les mauriciens et les habitants de la côte ; vous pourrez y trouver les petites choses inutiles que vous recherchez depuis longtemps. Mercredi 12 décembre : repas de Noël à l'Auberge Rouge. Mardi 18 décembre : goûter de Noël au club.



SAINT MAURICE TENNIS

Le jeudi 11 octobre s'est déroulée l'Assemblée Générale de Saint Maurice Tennis. Auparavant, Gilles Moreton, président de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes, a exposé son passé sportif devant les enfants de l'école de tennis. Il a su montrer simplement et modestement que, même lorsque l'on a été champion de France minimes, cadets et juniors, joué en équipe de France la coupe Davis avec Noah et Leconte, rien n'est facile. Par la suite, il a créé de nombreux événements, notamment le grand prix de Lyon ; Il fut aussi président de L'ASVEL. Il est aujourd'hui licencié à SMT, en relation avec le président Patrick Luquet qui est son vice-président à la ligue AURA. Puis ce fut l'Assemblée Générale, très bien organisée par Patrick Luquet, appuyée par un support vidéo. Les bilans ont été approuvés à l'unanimité. Un projet sera soumis à consultation : la création d'un «padel». Le président remercia la municipalité pour son soutien, ainsi que toute l'équipe de bénévoles pour leur disponibilité et leur dévouement, sans qui le club ne pourrait fonctionner. Ils sont présents sur tous les plans : administratif, sportif, animation.

Puis sous les applaudissements de l'assemblée, P. Luquet a proposé à l'assistance la nomination d'André Merle comme président d'honneur. Pour clore cette réunion, une collation fut servie. Les projets du club sont : les soirées foot, le beaujolais nouveau le vendredi 16 novembre, la célèbre soirée crêpes du téléthon, et le repas de Noël le 15 décembre.



CT DOMBES

Cet été le CT DOMBES a été très actif, même "performant". En dehors des sorties classiques dans le Bugey, une partie des membres a participé à la semaine fédérale à Epinal, puis certains sont allés affronter la chaleur andalouse dans un séjour FFCT de 12 jours ; des féminines du CTD ont gravi le col de Portes, bravo à Irène, Monique et surtout Chantal pour qui c'était une 1ère : "la valeur n'attend pas le nombre des années"... Dans le cas présent la valeur a attendu... Il n'est jamais trop tard pour bien faire ... Bravo à MONIQUE qui a porté les couleurs du CTD en haut du grand Colombier : une FÊLÉE de plus !!! Aujourd'hui, la participation au téléthon se profile, ainsi que la préparation de la choucroute party du samedi 2 février 2019 : cochez vos agendas...



SOU DES ECOLES

Le SOU des Ecoles de Saint Maurice de Beynost vous donne rendez-vous le samedi 1er décembre de 8h à 12h place du marché pour venir récupérer vos commandes de sapins de Noël et de chocolats. Des bons de commande sont à votre disposition au centre social Artémis. Pour les gourmands qui n'auraient pas pu passer commande, un large choix de chocolats vous sera proposé. En exclusivité cette année, nous avons la chance d'être partenaires des grandes chocolateries BOUILLET et RICHART qui nous font bénéficier de tarifs préférentiels. N'hésitez plus, c'est le moment de vous faire plaisir ou de gâter vos proches : ballotins de Noël, orangettes, citronnettes, ou encore ourson de guimauve chocolatée, tablettes de chocolat de 6 parfums différents. Pour les sapins de Noël, notre fournisseur nous propose cette année des Nordmanns ou épicéas de différentes tailles de 80 cm à 2,50 m. Nous avons celui qu'il vous faut et qui s'adaptera parfaitement à votre salon... prêts à attendre le passage du Père Noël ! Après le succès rencontré l'année dernière, nous vous proposerons du vin chaud et du chocolat chaud que vous pourrez accompagner de biscuits ou de pain d'épice. Les profits de ces ventes serviront à financer les sorties scolaires et les projets des enseignants. Les enfants comptent sur vous ! Renseignements et/ou commandes au 07.82.50.58.79



TWIRLING BATON

L'assemblée générale du Twirling Baton de Saint-Maurice-de-Beynost s'est tenue dans les locaux d'Artémis le 19 septembre 2018. Un nouveau bureau a été élu et c'est en tant que nouvelle présidente que j'adresse mes premiers mots de remerciement à Lydie PONTON, Elsa PEREIRA, Mélanie LUSSO, Sharon POYOL et Claire BONNET qui, au travers de ces trois années, ont maintenu un cap sportif et financier positif. Un club fonctionnant par l'association de femmes et d'hommes bénévoles qui, unis, apportent une vision collective. Au regard de cet état d'esprit, j'aurai l'honneur de maintenir cette dynamique en compagnie de David POURCHAIRE vice-président, Fabienne ROZANSKI trésorière et Mélanie LUSSO secrétaire. Ensemble nous pouvons d'ores et déjà annoncer que le club se proposera aux différentes actions de la municipalité mais aussi, au travers d'autres objectifs, à hisser nos athlètes vers la réussite. Cette conduite se fera dans la joie, le bonheur et la convivialité. Jaël POURCHAIRE, présidente du Twirling Baton de St Maurice-de-Beynost - 06.70.14.18.80 - tbsmb@sfr.fr



VIE PRATIQUE

ADIL ALEC

adil Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Ain

ALEC01 Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain

L'ADIL de l'Ain et l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain vous convient à une réunion d'information animée conjointement sur

La rénovation énergétique des copropriétés :

Comment voter les travaux et vous aider à les financer ?

Prêts, subventions...

• Le 29 novembre 2018 de 9 heures à 12 heures (accueil dès 8h 30)
Au Siège de la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau
1820 Grande rue - 01700 MIRIBEL

La présentation sera suivie de la visite d'une copropriété ayant déjà engagé un projet de rénovation énergétique (11h - 12h).

CONCERT DE L'ACADEMIE DE MUSIQUE ET DE DANSE

L'Académie de Musique et de Danse de la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau, en partenariat avec l'association Espérance de Beynost commémorera le centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 lors d'un grand concert qui aura lieu le samedi 10 novembre 2018, à 17h, au Complexe du Mas de Roux, à Beynost. Lors de ce concert-hommage aux artistes - musiciens, compositeurs, peintres - qui ont traversé cette période de la grande guerre, vous pourrez entendre des oeuvres de compositeurs tels que Claude Debussy, Gabriel Fauré, Maurice Ravel, Paul Hindemith, Béla Bartók, mais aussi des chansons de l'époque ainsi que des ragtimes, genre musical né en Amérique à cette même époque. Un diaporama thématique en cohérence avec les pièces jouées sera diffusé au fil du programme et des lettres de poilus seront lues par des élèves. Ce concert est porté par les élèves des classes instrumentales, des orchestres et par les danseurs de l'AMD.

EXPO VENTE

SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST

CLUB AMITIE LOISIRS

EXPO VENTE ANNUELLE

DIMANCHE 25 NOVEMBRE 2018

De 10h00 à 17h00

Salle des Fêtes
Avenue de la Gare
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST
ENTREE LIBRE

Objets de décoration - Linge de maison - Lainages - Coussins...
Pâtisseries - Buvette

TOMBOLA

Apéritif offert à 11h30

AGENDA

Ven. 09 nov	CIDFF - ARTEMIS Permanence emplois
Dim. 11 nov	Municipalité Commémoration du centenaire de l'Armistice 1914-1918
Dim. 11 nov 10h30-17h	Commémoration - Sathonette Exposition : «La France en guerre»
Dim. 11 nov 14h30	Commémoration - Sathonette Théâtre «Paroles de poilus»
Vend. 16 nov 20h	Commémoration - Sathonette Conférence par le Dr J-M. TURGIS « Médecine de guerre »

Sam. 17 nov	CLARA Fête des châtaignes
Dim. 18 nov 9h-17h	ARTEMIS Randonnée pédestre à Bellegarde
Ven. 23 nov	CIDFF - ARTEMIS Permanence emplois
Ven. 23 nov 14h-18h	UNCAFN Projection de photos
Ven. 23 nov 20h30	ARTEMIS Café théâtre « Karim Duval »
Dim. 25 nov 10h-17h	Club Amitié Loisirs Vente annuelle

ETAT CIVIL

Naissances	
06/10	Lorys CHAPOTTON
15/10	Léo RONDARD
10/09	BENJAMIN PHRAKONKHAM

PERMANENCE permanence des adjoints Sur rendez-vous :	
03/11	Y. ROUX Communication
10/11	R. RESTA Cadre de vie
17/11	E. GUILLET Urbanisme
24/11	D. MONCHANIN Affaires scolaires
01/12	M. BRUGNOT Finances

LES RETOS DU COEUR



27 NOVEMBRE 2018 au 16 MARS 2019

CAMPAGNE 2018/2019

INSCRIPTIONS les mardis 13 et 20 Novembre
de 9 h à 11 h et de 13 h 30 à 16 h

INSCRIPTIONS à partir du 27 Novembre
SEULEMENT LE MARDI de
9 h 15 à 11 h et de 13 h 30 à 15 h 30

**IMPORTANT : SE MUNIR DES PAPIERS NECESSAIRES
JUSTIFIANT LES RESSOURCES ET LE DOMICILE**

**DISTRIBUTION A PARTIR DU
27 NOVEMBRE 2017**

**Mardi et vendredi de
9 h 15 à 11 h et 13 h 30 à 15h30**

RESTOS DU COEUR 20, Passage du Laitier - 01700 MIRIBEL ☎ 04.78.15.12.20

AIDE A DOMICILE



VSDS
Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile

Plus d'infos
Siège social VSDS
REYRIEUX
225 rue Louis Antoine DURAT
01600 REYRIEUX
Renseignements et devis
gratuits au
☎ 04 74 00 35 17
@ contact@vsds.fr
www.vsds01-69.org

Pour les actifs **Pour les personnes âgées** **Pour les personnes handicapées**

Pour vous aider au quotidien
Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Pour vous accompagner où vous voulez
Service d'Accompagnement Véhiculé (SAVE)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

8h30 - 12h

14h - 18h30

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h



Adresse de la déchetterie :
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires du 2 nov. au 31 mars

Du lundi au vendredi :
8h00-11h45 et 14h00-16h45.

Samedi :

8h00-16h45 sans interruption.

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

©Directeur de la publication : P. GOUBET

©Ont participé à la rédaction : Y. ROUX et la commission Information-Communication, l'équipe du Club Amitié Loisirs, l'équipe d'Ain Sud Foot, l'équipe de Saint-Maurice Tennis, l'équipe du Sou des écoles, l'équipe d'ARTEMIS, l'équipe du CT Dombes et l'équipe du Twirling Bâton.

©Mise en page : S. JUBAN

©Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland

©Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

☎Tél : 04 78 55 14 08 ☎Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr

☎Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr